L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 3 AVRIL 1898.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Quatrième District.

Joseph McCarron versus John Joseph Wies; No 37,811.

The Southern Cotton Oil Co. versus Joseph J. Weiss; No 40,460.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus, et d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci-dessus, tous deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

I Trois certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 379, borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Magnolia, lesquels dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres C D 1 sur un certificat d'arpentage fait par S. G. De L'Isle, C. E., voyer, daté le 27 décembre 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile James Barnett, notaire en cette ville, le 2 février 1898 dans l'affaire de la vente de propriété de John J. Weis à Edouard Burke, ledit lot C. mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Magnolia sur quatre vingt douze pieds onze pouces de profondeur et façade sur la rue Première et une profondeur de quatre vingt sept pieds et neuf pouces sur la ligne de côte vers la rue Deuxième, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Magnolia et s'étendant vers la rue Deuxième soixante-quatre pieds sept pouces, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Clara, cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes, de là sur la ligne du fond courant parallèlement à la rue Clara et s'étendant vers la rue Première, quatorze pieds trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia cinquante et un pieds onze pouces et quatre lignes, de là sur une ligne courant parallèlement avec la rue Magnolia et s'étendant vers et jusqu'à la rue Première, quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes, et le dit lot C est composé de la plus grande portion de l'original. Le lot No trois d'une portion des lots originaux Nos deux, un et quatorze.

Le lot D commençant à une distance de quatre-vingt-douze pieds et onze pouces, de l'encoignure des rues Magnolia et Première et mesurant trente pieds un pouce de face à la rue Première sur quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot D est composé d'une partie des lots originaux 3, 2, 1, 14, 15 et 16.

Le lot I commençant à une distance de quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Première et Clara et mesure quatorze pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de quatre-vingt dix-huit pieds et quatre pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ledit lot I est composé d'une partie du lot origal No 14.

Lesquels dits lots Nos 3, 2, 1, 14, 15 et 16 ensemble avec d'autres lots furent acquis par le défendeur par achat de la New South Building and Loan association par acte pardevant W. D. Denègre, ancien notaire en cette ville, le 30 juin 1891, enregistré dans le bureau des aliénations de cette ville dans le livre 142 folio 135.

II. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans le même désigné par le Numéro municipal 411, borné par les rues Première, Deuxième Willow et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 8 sur un plan fait par W. de Lacey, encanteur, et annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville, les 13 et 21 jours de septembre 1871, le dit lot No 8 mesurant vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds six pouces entre lignes parallèles.

Lequel dit lot No 8 a été acquis par John J. Weis ensemble avec les lots Nos 15 et 16 du dit ilet par achat de C. Haslaner par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire en cette ville le 2 janvier 1882 enregistré dans le bureau des aliénations en cette ville dans le livre 116 folio 99.

Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
H. G. Morgan avocat pour les plaignants.
1 avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans Audubon Place. Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs Mme Victoria B. McElroy et Hugh F. McElroy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 56,026. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 mai 1898 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de la Place ouest du Parc, sur une profondeur de cent quatre-vingt seize pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne sud, cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne nord sur cent pieds et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque enrégistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux, l'acquéreur acceptant le titre à la dite propriété sujette aux termes, stipulations, conditions, règles et obligations, etc., qui sont contenus dans l'acte de vente original à Mme McElroy, défenderesse, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enregistré dans le procès ci dessus.
FRANK MARQUEZ,
Sherif civile de la Paroisse d'Orléans.
1 avril — 1 7 15 22 29 — mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District.

Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dupré.

W. E. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead and Building Association. vs Thomas Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine, St Philippe, White et Dupré, mesurant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel et Hart; E. J. Meral; Chretien et Suthon, avocat pour le plaignant.
11 mars — 11, 12 18, 25 — avril 1, 7, 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième District.

Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 mai, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D. sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1882 et aussi sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
1 avril—1 7 2 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence entre les rues Camp et Chestnut
Dr C. N. Roussel
—vs—
The Rising Sons of Liberty of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L/ Paroisse d'Orléans. No 56,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 34, lequel est borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, ledit lot est contigu au lot No 5 et mesure trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et d'après un arpentage et devis fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, le 21 mai 1878, les vraies dimensions dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre de plans de la ville de Jefferson, est de trente deux pieds de face, chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant.
1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée du Premier District, connue par les Numéros Municipaux 1727 et 1729 rue Religieuse.

Mme Veuve Julia Cox vs John Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,303—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Céleste, St-James, anciennement Jacob, et St-Thomas et Chemin Félicité, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James, anciennement Jacob, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. J. Hennessey, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et Gaiennie.

Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M. et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mlle Catherine Leibenguth, et Emile Leibenguth (in solido).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Gaiennie, désigné comme lot numéro deux dans l'ilet No 21 et mesurant vingt quatre pieds de face à la rue Magasins, par cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat du plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent vs Louis A. Fleckinger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 56,033 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Nord Poydras, Dryades, Penn et Perdido, désigné par le No Un sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, anciennement notaire, daté le 12 février 1863, et mesurant d'après cela vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Nord Poydras sur une profondeur et façade de soixante-quinze pieds à la rue Penn, ensemble avec l'usage d'une allée de dix pieds de largeur ouvrant sur la rue Penn,

Deuxièmement—Une portion de terre située dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné comme No Vingt sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à une allée de dix pieds de largeur courant de la rue Penn à la rue Dryades sur une profondeur et façade à la rue Penn de vingt-trois pieds et une ligne et vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes dans le fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages s'y rattachant, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant. et

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par le No Vingt-deux sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-neuf pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Penn, la même largeur dans le fond, sur soixante-douze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. E. Moise & G. F. Socola, avocats du plaignant.
1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

A. J. Cahill vs Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci après décrite, situé dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No six, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un pouce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Homer, Verret, Newton et Vallette, conformément au même plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3, sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret, De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur le dit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Homer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné: lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret. Trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana, conformément au même plan ci-dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat du plaignant.
25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,804—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Félix J Dreyfous, avocat du plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Encoignure des rues Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 2147 rue Philippe.

Charles Mazzoletti vs Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,064—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Jackson, White et Race [maintenant Franklin] ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Philippe et Race et mesurant vingt neuf pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, vingt-neuf pieds dix pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Race [maintenant rue Franklin] cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieds dix pouces et cinq lignes, ladite portion de terre est composée de tout le lot No 14 et une portion du lot No 15, comme le tout parait plus amplement en se référant à un devis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
1 av—1 2 7 15 22 29 mai—5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters), Espagne, Mandeville et Decatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir

Le lot D mesurant dix neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.
1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Droit d'Occuper de Valeur.

Francis J. Gasquet vs W. O. Posey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,536.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 5 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le droit d'occuper du local No 2426 rue Carondelet, encoignure de la rue Deuxième, à partir de la date de vente jusqu'au 31 mars 1900.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le palignant.
25 mars 25 26 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourtes des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriéte ci-après décrite, à savoir:

1° Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de West Park Place, par une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2° Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, Sixième District de la ville de la ville de la Nouvelle Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Park Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt-huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne Sud, avec quatre vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, règlements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, copie desquels actes sont enregistrée dans l'affaire ci-dessus.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet.

Mme Anna C. St-Amand vs Mme Elise Alleyn, femme de Richard P. Alleyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,879—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 23 février 1898 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Commune (maintenant avenue Tulane) Marais et Gasquet et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par T. E. Guerard, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 31ème jour du même mois et année, le dit lot mesurant environ vingt-quatre pieds à la dite rue Liberté par cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, saisi dans l'affaire ci-dessus.

1° L'acquéreur paiera comptant les coûts et frais du procès et de la vente comprenant honoraires d'avocat sur le montant de la réclamation du plaignant, et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, un tiers de la balance du prix d'achat devant être payé comptant par l'acquéreur pour faire le paiement (soit en plein ou au prorata comme il sera décidé) du billet d'hypothèque foreclosé par le plaignant et se montant à $-33 33 1|3 avec intérêt au taux de 8 0|0 par an du 13 octobre 1897 jusqu'au paiement —; et les autres deux tiers du prix d'achat seront retenus par l'acquéreur pour être par lui appliqués sinon en plein, au moins au prorata comme il sera décidé au paiement des deux autres billets hypothécaires de $333 33 1|3. Chacun concourant avec celui tenu par le plaignant avec intérêt dûs respectivement le 13 mars 1898 et le 13 mars 1899 (garantis par hypothèque du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. C. Henriques, notaire, le 13 mars 1896 et enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 541, folio 724.

2o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant.
11 mars — 11 12 18 25 — avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur, de là une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet, avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette, à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci-dessus, le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O. P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co," passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le défendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat du plaignant.
9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company
—vs—
Succession de Arch. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Lots 1, 2, 3, dans l'ilet No 11, Hurtsville 6me district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Preston, anciennement Tchoupitoulas et maintenant Annonciation, Arabella, Joseph et anciennement Market anciennement Jersey et maintenant Laurel, lesdits trois lots ensemble ayant quatre-vingt dix pieds de face sur la rue Annonciation, anciennement Preston, et ensuite appelée Tchoupitoulas, mais maintenant Annonciation, par cent cinq pieds de profondeur et de face sur la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Annonciation et Arabella, avec les bâtisses et améliorations, étant la même propriété acquise par les défendants par héritage de leur défunt père Archibald Stewart, et par le dernier testament promulgué dans la Cour Civile de District, No 15,177 du dossier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. E. Moise, avocat pour les plaignants.
19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Fredericks.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,372—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joseph Fredericks, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au ditcompte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
30 mars—30—avril 3 8 Greffier.

Succession de E. J. Soniat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,147—Division B—Attendu que Charles F. Claiborne, a présenté une pétition a la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur Testamentaire Datif dans la succession de feu Edward Joachim Soniat, décédé testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
29 mars—29—avril 5 8.

Succession de Laurent Lacassagne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,277—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 2d compte présenté par Marie L. Cassey administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN,
30 mars—30 —av—3 8 Greffier.

Succession de Simon Pollet et d'Alvina Poche, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,185—Division B—Attendu que Félix Pollet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Simon Pollet et Alvina Poche, sa femme, décédés intestats: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
2 avril—2 6 11 Greffier.

Succession de Veuve Jean Campagnolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,715—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Léon Larroude, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Frank Zengel, Greffier.
Avocat. Mars 27—27 31—5 av

Succession de G. Terranova et de Francesca Fiorito, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 52,668—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Leon Cutitto, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
1er avril—1 5 10 Greffier.

Succession de Mme Jno. T. Besley Vve de Jno. T. Parten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,267—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. L. Borten Exécuteur Testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
PAUL O. GUÉRIN,
2 avril—2 6 11 Greffier.

Succession de Mme C. H. Woelrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,980—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Grover, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
2 avril - 2 6 11 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,148—Cour Civile de District—Division A—Charles G. Merritt vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite ici par le plaignant soit acceptée par la cour et qu'une réunion de créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Andrew Collins, Jr., notaire public en cette ville, commençant lundi, le 18me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M.; qu'un inventaire des biens rendus soit fait par le dit notaire et que Henry Messonnier et Louis J. Guérin soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée, que Frank Maron z, shérif civil de la paroisse d'Orléans soit nommé syndic provisoire dans cette affaire et que des lettres comme telles lui soit donnée après avoir prêté le serment prescrit par la loi, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit plaignant soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1898.
Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
John A. Woodville avocat.
29 mar—29—avril 6 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56 113. Cour Civile de District, Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires, l'association de Norman et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John Norman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public en son bureau dans le Morris Building, en cette ville, commençant le MARDI, 26me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas M Gill, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1898.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
Mercer W. Patton, avocat
26mars—26—avril 9 26

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante D'Actions de Chemin de Fer

— DE —

BEAUCOUP DE VALEUR

— ET DE —

Propriétés Foncières de Choix

— DANS LE —

DEUXIÈME DISTRICT.

Cinquante-trois (53) Actions de la New Orleans City and Lake Railroad Co.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 325 et 327 rue Royale,

Entre les rues Bienville et Conti,

— ET —

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 416 et 418 rue Royale,

Entre les rues Conti et St-Louis.

A L'ENCAN,

Succession de François Meunier.

No 49,928—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 28 mars 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés de valeur ci dessous décrites, à savoir—

Stocks.

Cinquante-trois (53) actions du fonds capital de la New Orleans City and Lake Railroad Company, payées en plein.

Propriétés Foncières.

"A"—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant environ 38 pieds de face à la rue Royale, 53 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Conti sur la première profondeur alors que ledit lot s'ouvre de 3 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de 6 pieds 2 pouces et une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces et 2 lignes et sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Louis 106 pieds 1 pouces 6 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connue comme les Nos 416 et 418 rue Royale et contient magasin et six chambres au rez de-chaussée, le second étage a environ 10 chambres, vestibule, galerie devant et derrière, le troisième étage a 4 chambres devant et 4 chambres derrière.

"B" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, et mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu par les Nos 325 et 327 rue Royale et contenant magasin au rez de-chaussée avec 2 chambres et hangar dans le fond, la 2me étage à 5 chambres et 2 vestibules, la 3me étage à 6 chambres en tout.

Conditions de la vente—Pour les actions, comptant avant le transfert.

Pour les Propriétés foncières. Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'acte de l'adjudication. 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1898 et payer la propriété assurée jusqu'au montant des billets et transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets dix pour cent du prix d'achat à être déposé comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. F. Meunier Esq., notaire
29mars—29—avril 3 10 17 24—mai 1 5

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,163—Division A—Kocke Hernandez et De Pass vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession faite ici par la raison sociale de Kocke, Hernandes et De Pass, composée de Henry Kocke Henry Hernandez et Morris B. De Pass soit et est par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Frederick Zengel, notaire public en son bureau No 309, rue Camp, en cette ville commençant le 3me jour de mai 1898, à 11 heures A. M., que P. A. Simmons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété desdits insolvables soient suspendues
Nouvelle-Orléans le ——— 1898.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme: JAS D RANKIN, Député-greffier.
Frank Zengel, avocat.
31 mars—31—avril 14 28

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Baptiste Bonneau vs ses créanciers—No 55,045, Division C, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Baptiste Bonneau faite dans cette affaire est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée pardevant Emanuel L. Weil, notaire public, en son bureau, Hennen Building, Nlle-Orléans, le 5ème jour d'avril 1898, à onze heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur la question de décharge et de voter sur autres matières qui pourraient être légalement portées devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens soient suspendues dudit Baptiste Bonneau.
Nouvelle-Orléans, Lue, 7 mars 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
P. J. TOURNILLON, Député-Greffier
25mars—25 30—avril 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 55,971 Division A — Moses Shlenker vs ses créanciers — Ordre de Cour — Considérant la pétition et tableau enregistrés, que la cession de propriété dans cette affaire faite par le pétitionnaire Moses Shlenker soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ben Rouen notaire public en son bureau No 708 rue Union, en cette ville, commençant mercredi le 27me jour d'avril 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être portées devant eux et dans l'intervalle que toute procédure judiciaire contre la personne et la propriété dudit pétitionnaire soit suspendue et que Sam Sanum Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1898
Signé: T. C. W. ELLIS Juge.
Pour copie conforme:
T. J. TOURNILLON, député greffier.
12 mars — 12 26 — avril 10

La seule ligne à Louisville et Cincinnati Avec chaises à dossiers gratis.